

LA DIFFICILE PRISE EN COMPTE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE, AGRICOLE ET RURALE, EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

1. LA CRISE DES SYSTEMES D'ENSEIGNEMENT AGRICOLE DES ANNEES 80.

Les systèmes d'enseignement agricole des pays d'Afrique de l'Ouest et centrale, mis en place au lendemain des Indépendances, entrèrent en crise dans les années 80, à la fois suite à une crise des financements, mais aussi suite à une mise en cause de leurs objectifs, de leurs contenus comme de leurs résultats.

1.1. Une crise des financements.

Au début des années 80 s'est engagé un débat international remettant en cause les politiques d'appui au développement agricole à la suite de la crise économique des pays d'Afrique subsaharienne et de son analyse dans le rapport de la Banque mondiale dit « *Rapport Berg* »¹. En effet, ces pays connaissaient alors une crise économique : le produit par habitant augmentait plus lentement en Afrique au cours des années 70 que dans les autres régions du monde, la croissance ralentissait. La hausse des taux d'intérêt induite par la crise mondiale et la hausse du coût de l'énergie, la baisse du cours des matières premières agricoles d'exportation, entraînaient une forte dégradation de la balance des paiements et une aggravation des déficits des budgets des Etats.

Le diagnostic du rapport de la Banque mondiale, lequel a présidé ensuite à la mise en oeuvre de politiques d'ajustement structurel en Afrique, s'appuyait sur une hypothèse centrale : les faibles performances économiques de l'Afrique tiennent avant tout aux choix économiques de ses gouvernements. En conséquence, le rapport dénonçait l'omniprésence de l'Etat, préconisait son désengagement de la sphère économique (privatisation d'entreprises et déflation des personnels), l'instauration du libre-échange, la levée des barrières douanières et l'émergence de la société civile. Les orientations des politiques agricoles des pays en développement, notamment d'Afrique subsaharienne, étaient vivement critiquées ainsi que leur structuration (avec l'existence d'offices publics ou semi-publics de développement), préconisant, à contrario, un appui à la société civile, aux petits exploitants, avec une limitation des impôts sur l'agriculture et le développement de la vulgarisation agricole.

Dans un grand nombre de pays, les systèmes publics d'enseignement agricole, mis en place après les Indépendances avec pour objectif la formation des cadres de la fonction publique (Etat et services parapublics d'encadrement), sont entrés en crise ouverte à la fin des années 80. Les financements publics se sont considérablement restreints et les recrutements dans la fonction publique et dans les offices de développement ont été gelés. Ces emplois constituaient alors l'essentiel des débouchés des systèmes publics d'enseignement agricole. L'aide extérieure s'est réorientée, soit vers le financement des dispositifs de vulgarisation, soit vers des projets locaux s'appuyant sur de nouveaux acteurs (ONG, organisations paysannes, organismes privés) mettant en oeuvre des dispositifs de formation restreints, en appui à la réalisation de projets locaux, orientés généralement vers le public des responsables de groupements paysans.

Les centres de formation professionnelle agricole, déjà fort peu développés, ont généralement disparu, les établissements d'enseignement technique agricole ont réduit, voire arrêté, les recrutements d'élèves. Seuls les établissements d'enseignement supérieur agronomique ont, en règle générale, continué d'accueillir des étudiants mais sans assurer de débouchés professionnels.

¹ Rapport de la Banque Mondiale, « *Le développement accéléré en Afrique au sud du Sahara – Programme indicatif d'action* », 1981.

1.2. Une remise en cause des systèmes d'enseignement agricole.

Cette réflexion sur les rôles respectifs de l'Etat et de la société civile, et les décisions économiques et sociales qui en découlent, se sont accompagnées d'une remise en cause du fonctionnement des dispositifs publics d'enseignement technique agricole et d'enseignement supérieur agronomique. Les critiques concernaient l'insuffisante prise en considération des populations au profit de l'enseignement des élites, l'ignorance des savoirs locaux au profit de savoirs descendants souvent importés, l'inadaptation des formations aux métiers et aux emplois, des programmes tournés vers les produits agricoles d'exportation (cultures de rente) au dépend des productions vivrières, l'importance d'une assistance technique de substitution, coûteuse, au détriment du renforcement des compétences endogènes, le coût élevé de dispositifs de formation en regard des possibilités économiques des Etats¹.

Plutôt que d'accompagner une réforme des systèmes d'enseignement technique et supérieur agronomique en définissant de nouveaux publics, de nouveaux objectifs de formation et de nouveaux dispositifs adaptés à ces publics et objectifs, cette remise en cause des dispositifs publics d'enseignement agricole s'est concrétisée par un abandon progressif de la réflexion sur les systèmes nationaux de formation professionnelle et technique laquelle était jusqu'alors conduite dans un certain nombre d'organisations, notamment francophones.

L'association internationale d'études et de recherche en vulgarisation rurale a cessé ses activités après ses journées internationales d'études de 1990, journées au cours desquelles les questions de l'enseignement technique et de la formation professionnelle agricoles avaient d'ailleurs provoqué de vifs échanges. Le groupe de travail « *Formation* » du réseau « *Recherche-Développement* », qui avait été très actif dans les années 80 et au début 90 avec notamment des travaux d'études², la production d'un ouvrage de référence³ et la réalisation de journées d'étude, cessait ses activités suite à l'organisation d'un « *Atelier international sur les formations rurales* » à Mbalmayo (Cameroun), en 1994, atelier dont les actes ne furent d'ailleurs jamais réalisés. Enfin, lors de la création de l'Inter-Réseaux (1996)⁴ le thème de la formation ne donnait plus lieu à la constitution d'un groupe de travail spécifique, ce thème étant jugé transversal aux différents groupes thématiques de travail...

De fait, à partir des années 90, la réflexion se focalisait sur l'organisation de la profession agricole, les questions de formation étant traitées comme un accompagnement à cette organisation, par exemple, au sein du groupe thématique de l'Inter-Réseaux « *Formation et accompagnement de l'organisation du monde rural en Afrique* »⁵ ainsi que dans l'association Agriculteurs Français et Développement International (AFDI)⁶.

Ces évolutions avaient le mérite de s'intéresser à des publics nouveaux de la formation, jusqu'alors ignorés, mais elles eurent malheureusement aussi pour conséquence de faire disparaître toute réflexion globale sur la place, le rôle, les enjeux, des systèmes éducatifs et d'exclure les dispositifs de formation (enseignement technique et formation professionnelle) de la définition de politiques nationales de développement rural.

Les références à des dispositifs institutionnels nationaux d'enseignement technique et de formation professionnelle agricole ont progressivement été abandonnées, ces dispositifs étant généralement considérés comme incapables de répondre aux besoins des producteurs agricoles alors que les préoccupations se concentraient sur la déflation des appareils de l'Etat, l'émergence des démarches d'appui à la société civile et à des microprojets de développement.

¹ Séminaire Inter-Etats de Cotonou, « *De l'agronome des villes à l'agronome des champs ?* », 19-23 janvier 1988.

² Ministère de la Coopération et du Développement, « *Les formations rurales – rapport de synthèse* », 1990.

³ Ministère de la Coopération et du Développement – Réseau Recherche Développement, « *Formations rurales – Analyse de 41 expériences, pratiques et méthodes* », novembre 1990.

⁴ L'Inter-Réseaux résulte de la fusion de trois réseaux thématiques : Groupements Associations Villageoises et Organisations Paysannes (GAO), Recherche-Développement (RD), Stratégies Alimentaires (SA).

⁵ Inter-Réseaux, « *La formation des responsables paysans - Groupe de travail Organisations Paysannes et Rurales* », Dossiers de l'Inter-Réseaux n°5, 1999.

⁶ Agriculteurs Français et Développement International – Association Organisations Professionnelles Paysannes, « *Rencontre paysanne sur la formation* », Ségou, 10/14 février 1999.

2. UNE NOUVELLE APPROCHE DE LA FORMATION.

C'est très progressivement, avec une série d'évènements d'origines très diversifiées, que les questions de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales, vont réapparaître dans une approche très différente de leurs enjeux, de leurs objectifs, de leurs contenus comme de leurs méthodes.

2.1. En Afrique, l'exigence d'une formation de masse.

En 1985, l'État camerounais, soucieux de l'efficacité du secteur agricole, commandait à la Compagnie Industrielle et d'AMénagement du territoire (CINAM) une étude sur les besoins quantitatifs du secteur en personnel qualifiée « à l'horizon 2000 ». L'étude devait faire apparaître que le volume des recrutements de fonctionnaires-stagiaires, futurs vulgarisateurs, dans les cycles de l'enseignement technique agricole ne pouvait pas se poursuivre au rythme alors en cours sauf à consacrer, vers l'an 2000, toutes les ressources d'exportation du cacao au paiement des seuls salaires des vulgarisateurs et des cadres de la vulgarisation !

Cette étude¹ mettait ainsi en évidence, au Cameroun, la saturation des besoins pour les différentes catégories de personnel relevant de l'administration, l'impossibilité de poursuivre la fonctionnarisation systématique de tous les diplômés de l'enseignement agricole, la nécessité de recentrer les programmes de formation sur les normes des titres académiques correspondants et non sur des grades administratifs. Elle soulignait aussi deux points généralement ignorés par la suite :

- les profonds déséquilibres de la structure de l'offre privilégiant les enseignements supérieurs et techniques au détriment des formations professionnelles, notamment des producteurs et productrices, extrêmement minoritaires dans les effectifs formés ;
- et la nécessité d'élargir *les capacités vers une formation professionnelle agricole de base et de masse* pour rééquilibrer l'ensemble du dispositif².

La réalisation d'une première étude sous sectorielle des formations agricoles en Côte d'Ivoire (1992), puis d'une série d'études (1992 / 1995 : Burkina Faso, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) devait confirmer ces deux points particuliers en mettant en évidence la nécessité :

1. d'intégrer dans la problématique les *perspectives des croissances démographique et urbaine* et ses conséquences sur la montée des nouvelles cohortes de jeunes à scolariser et à insérer dans la vie professionnelle ;
2. de *sortir des approches en termes d'emplois formels* et de prendre en compte la structure réelle de l'emploi et de l'auto emploi dont le poids du secteur informel agricole dans un contexte de forte poussée du chômage ;
3. de *penser dans le cadre d'un « système national »* de la recherche à la vulgarisation en passant par la formation professionnelle, l'enseignement technique et l'enseignement supérieur ;
4. de *recentrer le « système national » sur les producteurs et productrices directs* et non plus sur la mise en place de l'appareil d'État en mettant en place une véritable formation professionnelle agricole de base³.

Il faut bien reconnaître que ces études n'eurent que peu d'impact auprès des décideurs et des représentants des organismes nationaux et internationaux, ceci en raison de l'ampleur des réformes à envisager et de l'absence de financements. En les analysant avec le recul d'une vingtaine d'années, *il convient de souligner, à contrario, combien elles étaient visionnaires grâce à un spectre d'analyse large, tant aux niveaux spatial que temporel, et novatrices car en rupture avec les actions alors habituellement conduites dans le domaine des formations rurales.*

¹ Debouvry P, « *Evaluation quantitative des besoins en personnels diplômés et d'encadrement* », CINAM - Ministère de l'Agriculture du Cameroun, 1985.

² Pour plus de détails, voir l'article de Pierre Debouvry, « *La difficile émergence de la formation professionnelle de base et de masse en Afrique de l'Ouest et centrale* », Cahiers n°1 du Réseau FAR, Educagri-Editions, 2009.

³ Idem.

2.2. La mise en œuvre, en France, de dispositifs de formation professionnelle novateurs.

Curieusement, à la même période, la France mettait en œuvre une politique agricole ambitieuse, centrée sur les exploitations familiales, dans laquelle la formation jouait un rôle clef... En effet, en application des lois d'orientation agricole de 1960 et 1962 visant à accroître la contribution de l'agriculture au développement de l'économie française (augmentation de la production, baisse des coûts de production, développement des exportations), un vaste programme est envisagé pour former des cadres supérieurs susceptibles de contribuer au perfectionnement des techniques de production et à leur diffusion, les techniciens dont l'agriculture a besoin soit comme chefs d'exploitation, conseillers agricoles, animateurs des organisations professionnelles et des autres activités connexes, créer enfin, « *au niveau de l'enseignement de masse*¹, *auprès des jeunes générations d'agriculteurs, un climat favorable à la compréhension et à la mise en pratique des techniques de production que la vulgarisation a pour mission de diffuser* »². Il faudra néanmoins attendre 1966 pour que soit :

1. mise en place la structure chargée de la formation professionnelle « *de masse* » des nouvelles générations d'agriculteurs avec la création des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) ;
2. et 1973 / 1974 pour que soit créé un dispositif de formation de masse s'adressant aux agriculteurs en cours d'installation, la formation « 200 heures », leur permettant d'obtenir un financement (Dotation d'installation pour les Jeunes Agriculteurs, DJA)³.

Dans la mise en place des formations professionnelles agricoles et rurales, l'Institut National de Promotion Supérieure Agricole (INPSA), avec son rôle pilote dans « *L'odyssée des Centres de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole* »⁴, devait expérimenter toute une série d'innovations souvent issues de l'expérience des mouvements d'Education Populaire : participation des professionnels aux formations et aux conseils de centres, analyse des métiers, entraînement mental, pilotage pédagogique par les objectifs, alternance, formation en cours d'emploi, formation action, unités capitalisables, parcours individualisés, autoformation assistée, validation des acquis... qui vont marquer durablement l'organisation et les méthodes de l'enseignement professionnel et technique agricole français⁵.

L'introduction de la « *pédagogie par les objectifs* » dans les formations professionnelles des jeunes agriculteurs, et quelles que soient les critiques que l'on puisse lui faire (certains ne s'en sont d'ailleurs pas privé...), a eu un rôle déterminant : *celui de renverser la logique de construction des sessions de formation en mettant au centre des préoccupations l'analyse des métiers et non plus les contenus disciplinaires et leur découpage*⁶. Cette rénovation de l'approche de la formation a permis d'autres avancées importantes :

- *la diversité des processus de formation* car un même objectif peut être atteint selon des modalités pédagogiques différentes et il importe à chaque formateur, à chaque centre de formation, de l'adapter aux réalités locales, aux caractéristiques des publics et des formateurs ;
- *l'individualisation des formations*, car peu importe comment, quand et où les compétences et les capacités requises pour exercer des activités professionnelles sont acquises, il faut par contre qu'elles le soient effectivement ce qui pose la question des modalités d'évaluation sur des bases objectives et reproductibles ;
- *la validation des acquis de l'expérience* puisque celle-ci pouvait permettre, en fonction des parcours professionnels, la maîtrise de compétences et de capacités.

¹ Souligné par l'auteur.

² Extrait du troisième plan de modernisation et d'équipements (1958-1961). Journal Officiel du 22 mars 1959.

³ Institut National de Promotion Supérieure Agricole, « *Objectifs, contenus, méthodes des sessions dotation d'installation aux jeunes agriculteurs* », 1976.

Voir aussi Alain Maragnani, « *L'enseignement professionnel agricole, outil d'une politique économique : l'exemple des stages 200h* », MAE, 2007.

<http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2007-maragnani-etude-200heures-MAEE-ADEA.pdf>

⁴ Chosson, JF, « *L'odyssée des centres de formation professionnelle et de promotion agricoles* », Education permanente, n°77, 1984.

⁵ Chosson, JF, « *Les générations du développement rural* », LGDJ, 1990.

⁶ Jacobi J, Gaboriaud G, Savy H, « *Plaidoyer pour une pédagogie par les objectifs terre à terre : le cas de l'agriculture* », Education Permanente, N°85, 1986.

2.3. Des expériences internationales de formation de formateurs.

Concomitamment, au cours de ces années 80 et 90, plusieurs établissements d'enseignement agricole et agronomique français étaient sollicités pour participer à des actions de formation de formateurs de l'enseignement technique ou supérieur et de la formation professionnelle agricoles de pays d'Afrique. Par exemple :

- INPSA : appui à la création d'un institut de formation professionnelle continue des cadres de la vulgarisation et de la formation en Tunisie ;
- CNEARC¹ en collaboration avec l'ENFA² et l'INPSA : mise en place de plusieurs cycles de formation de formateurs et de promotion sociale pour les agronomes et techniciens de l'enseignement agricole camerounais ;
- CNEARC puis ENFA et ENGREF DFC³ : formations de cadres de la Direction de l'Enseignement et de la Formation Professionnelle Agricole du ministère de l'Agriculture du Tchad ;
- CNEARC en collaboration avec l'ENFA et l'ENESAD⁴ : appui à la réflexion sur la réforme de l'enseignement professionnel agricole de Côte d'Ivoire ;
- ENGREF DFC et ENFA : réalisation de sessions de formation d'enseignants angolais de l'Institut Moyen Industriel de Luanda (IMIL) et de l'Institut Moyen Agricole de Tchivinguero (IMAT), formation d'enseignants à l'Université Agronomique du Cambodge et à l'Ecole Inter-Etats de l'Equipement Rural de Ouagadougou, de formateurs du Centre Interprofessionnel de Formation Agricole (CIFA) de Saint Louis du Sénégal...

La mise en relation de ces demandes avec, d'une part, la situation de crise des dispositifs de formation agricole de ces pays et les analyses conduites par Pierre Debouvry et, d'autre part, les acquis de l'expérience française de formation professionnelle des agriculteurs, permettait de mettre en évidence l'exigence d'une approche nouvelle de la formation, très ouverte, centrée sur les activités de la grande masse des producteurs et productrices et non sur des contenus techniques, devant notamment permettre aux différents acteurs de la formation professionnelle et technique :

1. d'analyser la situation de l'agriculture de leurs pays, la réalité des systèmes agraires et de leurs développements prévisibles, les formations agricoles et leur adaptation à ces évolutions et aux besoins de formation des différents acteurs du secteur, tout particulièrement des producteurs et productrices (ingénierie de la formation) ;
2. d'évoluer dans leurs compétences pour être capables de créer de nouveaux dispositifs de formation adaptés aux besoins émergents des différents publics potentiels comme à leurs situations économiques et sociales (producteurs et productrices, vulgarisateurs, formateurs, cadres de l'Etat...), (ingénierie de projet) ;
3. de construire et de gérer, en partenariat, les nouveaux dispositifs de formation professionnelle et technique (ingénierie sociale).

2.4. Un discours international plus favorable à l'éducation et la formation.

Dans les organismes internationaux, l'éducation réapparaissait. Quarante ans après la Déclaration universelle des droits de l'homme proclamant que « *toute personne a droit à l'éducation* », la conférence de Jomtien⁵, en 1990, réaffirmait la nécessité d'apporter une réponse aux besoins éducatifs en proclamant un objectif d'Education Pour Tous (EPT). Si l'éducation était reconnue comme un droit fondamental, la déclaration du Sommet mondial de l'alimentation de Rome⁶, en 1996, insistait sur le fait que l'éducation est indispensable dans le cadre d'une politique de développement durable pour permettre aux plus pauvres de maîtriser les décisions qui les concernent et atteindre la sécurité alimentaire.

¹ Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes de Montpellier, devenu l'Institut des Régions Chaudes.

² Ecole Nationale de Formation Agronomique de Toulouse, chargée de la formation des enseignants agricoles.

³ Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts, Direction de la Formation Continue.

⁴ Ecole Nationale d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon, devenue Agro Sup Dijon.

⁵ Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Jomtien. Thaïlande. 5-9 mars 1990.

⁶ Sommet Mondial de l'Alimentation. Rome. 13 au 17 novembre 1996.

Parallèlement, suite à la réalisation de la première étude sous sectorielle des formations agricoles en Côte d'Ivoire (1992), les responsables ivoiriens, avec l'appui de la Banque Mondiale et des coopérations françaises et allemandes, lançaient un programme expérimental qui devait être l'occasion de rompre avec le passé (réponse exclusive aux besoins d'emplois de l'Etat) en recentrant les formations agricoles sur les besoins de tous les acteurs du secteur (notamment les producteurs agricoles) tout en veillant à la reconstitution d'un système national de formation cohérent permettant d'assurer l'adéquation permanente de la demande et de l'offre de formation professionnelle initiale. Il s'agissait du projet de Centres des Métiers Ruraux (CMR) fondé sur 5 principes¹ :

1. absence d'infrastructures et utilisation de celles existantes dans les villages d'intervention ;
2. mobilité d'un coordinateur de formation chargé d'identifier les besoins des jeunes ruraux, de créer les centres et d'organiser les formations pour une zone donnée ;
3. participation des adultes locaux, regroupés en association, à la gestion et au financement de leur centre ;
4. utilisation, comme vacataires, des personnes ressource locales ;
5. mise au point de modules de formation capitalisables en vue de l'obtention d'une reconnaissance de capacité.

Sur la base de cette expérience, en Afrique de l'Ouest, la Banque Mondiale a développé des programmes de valorisation des ressources humaines du secteur agricole et rural, dans le cadre des orientations des « *Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté* » (DRSP) et elle a appuyé l'élaboration de stratégies nationales de formation agricole et rurale (SNFAR) dans quatre pays (Bénin, Burkina-Faso, Mali et Sénégal)².

Enfin, en 2001, la Division de la recherche, la vulgarisation et la formation du Département du développement durable de la FAO prenait l'initiative d'une étude, en collaboration avec l'Institut International de Planification de l'Education³. Portant en priorité sur les pays en développement, l'objectif de cette étude était de « revisiter » le lien entre éducation et développement rural pour combler un manque d'information dans ce domaine⁴. Au Sommet Mondial de Johannesburg, en septembre 2002, les Directeurs Généraux de l'UNESCO et de la FAO, lançaient le « *Programme Phare Education pour les Populations Rurales - EPR* » dont les objectifs étaient de souligner, au sein de l'objectif d'éducation pour tous (EPT), l'importance de l'éducation pour les populations rurales afin d'éradiquer l'extrême pauvreté et la faim dans le monde, réduire le fossé entre zones rurales et urbaines, accroître l'accès des populations rurales à l'éducation et en améliorer la qualité, renforcer les capacités nationales de définition et de mise en œuvre des programmes d'éducation en réponse aux besoins des populations rurales.

3. L'EMERGENCE DES FORMATIONS AGRICOLES ET RURALES.

Petit à petit se développait, sur la base de nombreux travaux et études de terrain, une vision renouvelée du rôle de l'éducation et de la formation dans le développement. Elle mettait en évidence l'exigence de services éducatifs de qualité, intégrant alphabétisation, éducation primaire, secondaire et supérieure et formations professionnelles initiale et continue, pour la grande masse des ruraux, dans le cadre de politiques nationales de développement rural.

3.1. Une mutualisation des pratiques et des connaissances...

Ces différentes activités conduites dans les années 80 et 90 donnèrent lieu à la production de nombreux documents, mais dont la diffusion était généralement restreinte. Par delà une exigence de capitalisation des expériences, il était indispensable de mutualiser les travaux, les pratiques, les connaissances, entre équipes, par l'organisation de l'échange de ces expériences, la confrontation de résultats et des idées. Or, dans le monde francophone, les lieux d'échanges sur les dispositifs de formation avaient disparu ou s'étaient strictement recentrés sur l'appui aux organisations professionnelles.

¹ Pour plus de détails, voir l'article de Pierre Debouvry, « *La difficile émergence de la formation professionnelle de base et de masse en Afrique de l'Ouest et centrale* », Cahiers n°1 du Réseau FAR, Educagri-Editions, 2009.

² Fauliau C, « *Les stratégies nationales de formation agricole et rurale (SNFAR) peuvent-elles être une réponse adaptée aux évolutions institutionnelles locales, régionales, nationales et internationales ?* », Journées IDF 2005.

³ L'Institut International de Planification de l'Education (IIEPE) est un institut de l'UNESCO situé à Paris.

⁴ Atchoarena D, Gasperini L, « *Education pour le développement rural. Vers de nouvelles réponses* », FAO / UNESCO, 2003.

Il revient au complexe d'enseignement et de recherche Agropolis¹ le mérite d'avoir proposé l'organisation de journées d'étude sur ce thème spécifique. Au cours de la première journée d'étude, en 1995, étaient présentées une dizaine d'études de cas portant, le plus souvent, sur l'organisation d'études supérieures, généralement non reliées à une analyse des emplois ou des besoins. Il y eut quelques exceptions dont l'intervention de Pierre Debouvry sur le diagnostic de l'appareil éducatif agricole de la Côte d'Ivoire réalisé par la CINAM... laquelle apparue incongrue auprès d'une partie du public, tant par la démarche (partir de l'analyse démographique et des exigences d'insertion des jeunes) que par sa principale conclusion (la mise en œuvre d'une formation de masse des producteurs et productrices) !

Compte tenu de l'intérêt de cette nouvelle approche de la relation formation/développement, dès 2003, les journées d'études vont bénéficier de la participation régulière de représentants d'organisations internationales (Banque mondiale, FAO, Organisation Internationale de la Francophonie, UNESCO...) ou d'organisations de coopération bilatérale (Agence Française de Développement, coopérations allemandes, suisses...) et d'une participation de plus en plus forte de partenaires étrangers, notamment africains. Parallèlement, les réflexions conduites au sein des journées d'études s'élargissaient des formations spécifiquement agricoles à celles concernant l'ensemble du milieu rural pour tenir compte de la diversité et de la complémentarité des activités conduites en milieu rural.

3.2. ... débouchant sur la définition de nouvelles approches stratégiques...

A partir des années 2000, le ministère des Affaires étrangères considérait que les journées d'études participaient à ses orientations politiques et stratégiques et s'associait à la préparation, la réalisation et au financement des journées d'étude. En conséquence, il mettait en place une série d'études complémentaires sur les formations agricoles et rurales pour développer la réflexion :

- groupe de travail commun des ministères français des Affaires étrangères et de l'Agriculture sur les éléments d'une expertise internationale sur les dispositifs de formation agricole, son organisation et ses possibilités de développement (2000 / 2002) ;
- prise en compte des travaux du groupe de travail dans la définition des orientations stratégiques du MAE en réévaluant le rôle de la formation professionnelle dans le développement rural, notamment dans les pays de la Zone de Solidarité Prioritaire (2004) ;
- étude sur les axes d'interventions prioritaires en matière d'appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle agricoles dans les pays d'Afrique subsaharienne (2004) ;
- groupe de réflexion sur l'économie de la formation agricole et rurale pour mieux appréhender l'importance des aspects financiers dans un système de formation d'une part, et d'autre part l'impact que peut avoir ce système sur l'économie du secteur agricole et rural (2006).

Ces différents travaux devaient mettre en évidence le rôle de la formation professionnelle et technique comme outil d'une politique de développement rural : relever les défis et enjeux du développement du monde rural pose le problème, nouveau pour de nombreux pays, de la formation de la grande masse des jeunes et des ménages ruraux. Comment envisager de répondre aux enjeux de la productivité, d'assurer un développement durable, sans donner aux acteurs et actrices la capacité de réfléchir en qualité de citoyen et de chef d'exploitation maîtrisant le processus d'élargissement progressif de leur capital d'exploitation agricole envisagé dans son environnement global ?

Mais pour développer des projets d'appui à la formation des producteurs, il est nécessaire de répondre préalablement aux questions : quelle agriculture ? Quel développement rural ? Quels producteurs pour demain ? Quelle politique de développement agricole et rural ? D'autre part, une politique de développement rural, et de la même façon la politique de formation professionnelle, n'est pas la somme des attentes des différents acteurs. Elle est le résultat d'arbitrages entre des objectifs et des contraintes internes et externes au pays, et le fruit de négociations entre acteurs. L'Etat est au

¹ Agropolis International est une association (loi 1901) créée en 1986, par les établissements de recherche et d'enseignement supérieur de Montpellier et de la région Languedoc-Roussillon, impliqués, en totalité ou en partie, dans les champs thématiques de l'agriculture, de l'alimentation, de la biodiversité et de l'environnement.

centre du processus de concertation et doit arbitrer entre ses orientations politiques, ses contraintes internes, les facteurs externes et les positions des différents acteurs.

Ces travaux soulignaient la nécessaire articulation de différentes échelles de territoires. Au niveau local, il s'agit d'être à l'écoute des problèmes rencontrés, des activités développées et des demandes des acteurs du monde rural. Il convient, à partir des préoccupations des différents acteurs socio-économiques en milieu rural et d'un bilan des ressources humaines et organisationnelles disponibles, d'élaborer des projets de développement local. Le véritable défi est de faire le lien entre les approches nationales et locales, toutes deux indispensables. De cette complémentarité devrait naître à terme des engagements contractuels entre l'Etat, les Régions, les organisations de producteurs et une clarification des rôles des différents acteurs.

3.2. ... et une internationalisation de la réflexion.

Avec le concours des ministères français des Affaires Etrangères et de l'Agriculture, de l'Agence Française de Développement, de la Banque Mondiale et de l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, le Pôle National de Coopération Internationale¹ a organisé un atelier international du 30 mai au 3 juin 2005 qui, pour la première fois, traitait de la question spécifique des formations agricoles et rurales pour les pays d'Afrique subsaharienne francophone. Cet atelier réunissait 75 personnes, représentant une douzaine de pays africains au travers de leurs institutions nationales en charge de la formation rurale, les organisations professionnelles agricoles, les prestataires de formation, ainsi que les partenaires de ces pays tels que les coopérations bilatérales allemande, française et suisse et les agences de coopération multilatérales (AIF, Banque mondiale...).

Partant d'un état des lieux du secteur de la formation agricole et rurale réalisé par quatre pays (Bénin, Burkina Faso, Mali, Sénégal), les débats engagés au cours de l'atelier ont conduit à une vision partagée² à deux niveaux :

- la formation est une des composantes des politiques agricoles qui doivent favoriser la production (infrastructures, foncier, accès aux financements et aux marchés...),
- si les décideurs des pays subsahariens reconnaissent l'urgence de renforcer le capital humain en milieu rural, ils sont peu préparés à aborder la question de la formation sous l'angle du plus grand nombre.

D'où le besoin de politiques nationales de formation de masse dont les coûts puissent être maîtrisés, excluant la mise en place de dispositifs uniques et centralisés d'une part, et mettant en cohérence, au regard d'une politique agricole, l'ensemble des dispositifs et des offres existants et mobilisant tous les acteurs, d'autre part. Si la finalité est de convaincre les décideurs nationaux et internationaux de la nécessité de la formation professionnelle rurale accessible au plus grand nombre, le constat a été fait que le renforcement de l'argumentaire, notamment économique, était un des premiers chantiers à entreprendre.

Enfin, les participants de l'atelier souhaitaient que soit créé un réseau international consacré à la thématique des formations en milieu rural afin de permettre la capitalisation et la mutualisation de leurs expériences réciproques, et de pouvoir approfondir la réflexion en commun.

4. DES AVANCEES MAIS ENCORE INSUFFISANTES.

A partir des années 2000, la formation professionnelle et technique et les dispositifs spécifiques susceptibles de la mettre en oeuvre, y compris dans le domaine agricole et rural, prennent de l'importance, non sans mal toutefois, notamment dans la mise en oeuvre de projets nationaux ou la conduite de la réflexion au niveau international.

4.1. La création du réseau international FAR et des réseaux nationaux.

Suite à l'atelier de Ouagadougou, le PNCI, a mis en place, au cours de l'année 2006, un réseau international, le réseau « *Formation Agricole et Rurale (FAR)* » dont l'objectif est de soutenir et

¹ Le Pôle National de Coopération Internationale (PNCI), créé par le ministère de l'Agriculture (2002), notamment chargé de l'identification de l'offre française d'expertise et de l'interface technique entre partenaires et opérateurs français et étrangers, est devenu, en 2007, le Service d'Appui aux Formations Agricoles et Rurales à l'International (SAFARI).

² Actes de l'atelier international de Ouagadougou, 30 mai / 3 juin 2005, « *Formation de masse en milieu rural, élément de réflexion pour la définition d'une politique nationale* ». 2005, http://www.agropolis.fr/formation/pdf/atelier_ouagadougou/actes.pdf

renforcer la réflexion sur la formation de masse en milieu rural, dans le cadre de politiques nationales de formation agricoles et rurales par un partage de l'information et une mise en relation des acteurs¹.

Depuis janvier 2010, il reçoit l'appui de l'Agence Française de Développement dans le cadre d'un projet spécifique, le projet ADEX.FAR (pour projet d'Appui au Développement de l'EXpertise en formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales dans les pays du sud).

ADEX.FAR est un projet de renforcement des capacités des acteurs des pays du sud, concernés par l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion de systèmes nationaux de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales. Le projet vise à :

- développer les échanges sur les politiques et dispositifs de formation professionnelle et technique au regard des politiques nationales de développement rural, mutualiser la réflexion entre les différents acteurs concernés, produire et capitaliser des références, des démarches et des outils méthodologiques ;
- former et structurer, une expertise locale de haut niveau destinée à accompagner les réformes institutionnelles dans la mise en place de dispositifs de formation adaptés.

Ces finalités sont décomposées en quatre objectifs spécifiques :

1. mutualiser, capitaliser et diffuser les références existantes sur les politiques et les dispositifs de formation professionnelle et technique en milieu rural ;
2. renforcer les compétences et les capacités d'intervention des acteurs en charge de l'élaboration de stratégies nationales et de la mise en œuvre des dispositifs de formations professionnelles et techniques, agricoles et rurales ;
3. favoriser les synergies et les partenariats entre acteurs et développer les argumentaires nécessaires aux décisions ;
4. produire des références dans les domaines où sont constatées de profondes carences.

En plein démarrage, il est encore trop tôt pour juger des activités développées dans le cadre du projet ADEX.FAR et de leur impact.

Celui-ci doit notamment appuyer l'émergence de réseaux nationaux. Le réseau Côte d'Ivoire est aujourd'hui actif, reconnu comme association officielle et juridiquement constitué, les réseaux Bénin, Cameroun, Madagascar, Maroc, démarrent avec la difficulté de la mobilité des personnes comme de l'instabilité des organigrammes des institutions. Cette situation est révélatrice du fait que la formation professionnelle agricole et rurale n'est pas encore suffisamment considérée par les Etats comme un outil, parmi d'autres, d'une politique de développement agricole et rurale... laquelle n'existe d'ailleurs pas nécessairement dans les pays concernés !

Le cas du Sénégal est emblématique de cette situation. Suite à une série de travaux de réflexion collective de l'ensemble des acteurs du secteur (ministères, organisations professionnelles, écoles, communautés rurales, bailleurs de fonds...), à la fin des années 90 et au début 2000, le ministère de l'Agriculture créait, en 2003, un Bureau de la Formation Professionnelle Agricole (BFPA) avec l'appui des bailleurs de fonds comme la Banque Mondiale et les Coopération Française et Suisse notamment. Un important travail institutionnel et de terrain a été réalisé en développant des relations et des synergies entre personnes et institutions pour faire partager les orientations de la FAR, au plan opérationnel en impulsant, accompagnant plusieurs chantiers régionaux, et enfin sur le plan pédagogique, en provoquant des rencontres et ateliers de partage d'expérience, en initiant des sessions de formation spécifiques pour les formateurs, en créant enfin un réseau sénégalais. Tout cet édifice patiemment constitué apparaît aujourd'hui menacé faute d'être inséré dans la politique nationale de développement rural alors même que les financeurs se sont retirés du projet.

4.2. La réflexion sur la formation professionnelle dans les organismes internationaux.

A partir des années 2000, on assiste à une focalisation, au niveau international, pour les questions éducatives (Cf. programme Education Pour Tous), mais aussi pour la formation

¹ Voir annexe 1, Présentation du réseau international Formation Agricole et Rurale.

professionnelle qui devient un thème de réflexion à part entière¹. Un certain nombre de ces travaux, ont même accordé une grande place à la formation professionnelle et technique, agricole et rurale :

- la conférence internationale du groupe d'experts en formation professionnelle (GEFOP) ; « *La formation professionnelle au cœur des politiques de développement* », Paris, 2007²
- le groupe de travail sur la formation professionnelle du Haut Conseil à la Coopération Internationale (HCCI) qui a produit un recueil d'expériences et rédigé un avis (2006 / 2008)³ ;
- le groupe de travail du ministère des Affaires étrangères et européennes sur la formation professionnelle et technique, « *Pour une stratégie de coopération française, éducation, formation, insertion* » (2007 / 2008)⁴ ;
- l'atelier international organisé en partenariat par l'initiative « *Education pour les Populations Rurales* » de la FAO et le Réseau International FAR avec la collaboration de l'Association pour le Développement de l'Education en Afrique (ADEA) « *Crises alimentaires : la formation des ruraux en question* », (Rome 2009).

Si le thème de la formation professionnelle progresse sur l'agenda international, par exemple avec l'importance accordée à la Sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA) de Bélem (2009), il est toutefois à craindre que le cas de la formation professionnelle et technique des populations rurales cherche encore une reconnaissance tant auprès des décideurs que des spécialistes de l'éducation. La rencontre francophone préparatoire à CONFINTEA VI⁵ en fut une illustration. Si des représentants de la FAR y furent invités, qu'à l'occasion de leurs interventions de nombreux participants soulignèrent l'importance de l'éducation et de la formation professionnelle en milieu rural dans le développement, le communiqué final n'en conserva aucune trace.

Mais, plus fondamentalement, *la question posée est celle de l'insertion de la formation professionnelle en milieu rural dans des politiques de développement rural*, plus que dans des politiques générales de formation professionnelle dans laquelle elle risque fort d'être peu prise en considération.

Or, les articles, débats et conférences consacrés ces deux dernières années aux crises alimentaires, sont essentiellement centrés sur la recherche ou la « modernisation » de l'agriculture (mécanisation et chimisation), voire, au mieux, sur le nécessaire développement d'une agriculture familiale durable. Rarement, sinon jamais, n'est abordée la question de la formation des hommes et des femmes qui assurent la production agricole et sont à la base de la vie du milieu rural ! L'avenir des agricultures dépend, certes, des conditions qui seront données aux producteurs et productrices : sécurisation du foncier, accès aux financements, maîtrise des marchés, soutien à l'innovation. Mais la qualification des hommes et des femmes constitue l'une des conditions essentielles pour relancer la productivité agricole, améliorer la gestion raisonnée des ressources naturelles et réussir l'intégration de l'agriculture africaine à l'économie mondiale⁶.

Bien évidemment, la mise en œuvre de stratégies nationales de formation agricole et rurale (SNFAR) n'a de chances d'aboutir et ne d'atteindre pleinement leurs objectifs que si elle est articulée étroitement avec les deux politiques de développement rurale et de formation professionnelle... ce qui explique certainement leurs échecs jusqu'à présent.

¹ Pour plus de détails, voir l'article de Jean Bosco Bouyer, « *Formation professionnelle et agenda international* », Cahiers n°1 du Réseau FAR, Educagri-Editions, 2009.

² Actes de la conférence, GEFOP, « *La formation professionnelle au cœur des politiques de Développement* », 12 novembre 2007, Paris. <http://www.afd.fr/jahia/Jahia/home/publications/NotesDocuments/pid/2745>

³ Haut Conseil à la Coopération Internationale, « *Pour une stratégie de coopération en faveur de la formation professionnelle dans les pays en développement* », avis adopté le 6 février 2008.

⁴ MAEE, Gauron A, « *Formation professionnelle et développement économique : bilan et perspectives pour une nouvelle étape* », 2008. <http://www.agropolis.fr/formation/pdf/2008-Orientations-strategiques-MAE-FP.pdf>

⁵ « *Pour une alphabétisation durable : Prévenir et Lutter contre l'Illettrisme* », Lyon, 2009.

⁶ Jean Bosco Bouyer, « *Formation professionnelle et agenda international* », Cahiers n°1 du Réseau FAR, Educagri-Editions, 2009.